

ÉNERGIE SAGUENAY
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION
DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Commentaires présentés au
Bureau d'audience publique en environnement

Par Louise Grand'Maison
20 octobre 2020

Monsieur Denis Bergeron, Président
Monsieur Laurent Pilotto, Commissaire

Je suis CONTRE le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay. Et **CONTRE** le projet de construction d'un pipeline de 750 km pour l'approvisionnement de l'usine de liquéfaction en gaz naturel de l'Ouest canadien. Je suis **CONTRE le projet dans son ensemble**. Aucune de ces deux composantes ne peut être viable économiquement sans que l'autre se réalise également. Encore plus, sans approvisionnement en gaz naturel provenant de l'Ouest, l'usine de liquéfaction à Saguenay ne sert strictement à rien.

Les promoteurs américains veulent nous faire croire que ces deux projets sont distincts et que, par conséquent, les évaluations environnementales doivent être menées de façon séparée. Une stratégie qui vise à ne pas montrer l'impact environnemental global du projet dans son ensemble.

Les études montrent que, de l'extraction du gaz dans l'Ouest canadien à sa liquéfaction au Saguenay, l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre (GES) serait de 7,8 millions de tonnes (Mt) par année, dont 420 000 tonnes liées à l'usine de liquéfaction à Saguenay. À ces chiffres, nous devons ajouter les émissions dues aux fuites de gaz estimées entre 8,78 à 35 Mt, en considérant un taux de fuites entre 1 et 4% ^{1 2}. C'est-à-dire que le projet dans son ensemble produirait entre 16,58 et 42,8 Mt, et ceci est une estimation conservatrice. Le portrait est donc très différent du 420 000 tonnes d'équivalent CO2 liées à la liquéfaction, que l'on veut nous faire gober et accepter comme étant minime.

Je suis CONTRE ce projet dont l'avantage vanté par la compagnie GNL Québec est de réduire les émissions de GES au niveau mondial en ne considérant que les émissions liées à la liquéfaction. Comme si l'approvisionnement en gaz n'était pas une composante du processus. Comme si l'extraction du gaz par fracturation dans l'Ouest canadien et les émissions de GES correspondantes ne jouaient pas dans l'équation. En outre, GNL Québec ne peut confirmer son marché, ni la nature de celui-ci i.e. un marché de remplacement du charbon ou un marché de première énergie par le gaz naturel. Quoi qu'il en soit, GNL Québec estime que l'exportation de gaz naturel permettra une réduction de 28Mt de GES.

Même le premier ministre Legault tente de nous faire croire que ce projet va « aider la planète », en opposant la hausse des émissions de GES au Canada de 400 000 tonnes par année à une réduction de « 28 millions de tonnes des GES en Europe et en Asie. » ³. M. Legault nous induit en erreur. Où est le gain mondial - Émissions de 42,8 Mt de GES au Canada versus une réduction de 28 Mt ailleurs ? Par ses propos, le premier ministre montre bien qu'il n'a qu'une vision économique et politique du projet et ne se préoccupe aucunement des changements climatiques et de leurs

¹ <https://coalitionfjord.com/2020/01/10/gnl-gazoduc/>

² Il est fort probable que les taux de fuites entre 1 et 4% soient de beaucoup sous-évalués. Une étude du Département des sciences appliquées de l'Université du Québec à Chicoutimi « arrive à la conclusion qu'au moins 11 % d'un échantillon de puits de gaz de schiste exploités par hydrofracturation en Colombie-Britannique continuent à produire des émissions fugitives même après la fin de leur exploitation. » <https://www.lequotidien.com/actualites/11-des-puits-fermes-de-gaz-de-schiste-fuient-selon-une-etude-de-lugac-9ca97c88bbce0b450301dbf07d344738>

³ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/572229/le-projet-energie-saguenay-pourrait-aider-la-planete-affirme-francois-legault>

impacts sur la nature et la population non seulement québécoise, mais canadienne et mondiale.

Je suis CONTRE ce projet qui annulera en grande partie les efforts de réduction de GES du Québec dans sa lutte aux changements climatiques. « Les émissions totales associées à ce projet au Canada (7,8 Mt GES) seraient comparables au total des réductions d'émissions de GES au Québec depuis 1990. »⁴.

Comment peut-on encore demander aux citoyens, citoyennes de faire des efforts pour réduire leur empreinte écologique, comment le Québec, le Canada peut-il atteindre ses objectifs de réduction de GES si on permet à un tel projet d'aller de l'avant? Trente ans d'efforts perdus. Décourageant ! C'est tout à fait incohérent avec la volonté citoyenne actuelle à l'effet que les gouvernements s'engagent à lutter contre les changements climatiques. Cette lutte doit nécessairement passer par une réduction de l'exploitation des énergies fossiles, source d'émissions importantes de GES.

Je suis CONTRE ce projet qui aura des impacts importants sur les écosystèmes, la faune maritime, en particulier sur les bélugas, et sur la biodiversité. Ce projet ajoutera au trafic maritime actuel 320 passages méthaniers par année au cœur même de l'habitat essentiel protégé des bélugas: le Parc marin Saguenay Saint-Laurent. Quand des représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi que du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins doutent de la capacité de GNL Québec de mettre en place des mesures d'atténuation efficaces⁵, comment voulez-vous que la population ait confiance? Comment voulez-vous que je sois rassurée? Nous perdons chaque année des espèces animales menacées ou vulnérables; la biodiversité est en décroissance. Et cette perte aura un impact tôt ou tard sur l'humanité. Quand allons-nous cesser de considérer ces espèces comme non importantes dans l'écosystème terrestre?

⁴ <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/555880/le-projet-gnl-quebec-doit-etre-rejete>

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/573102/energie-saguenay-gnl-quebec-admet-un-risque-pour-le-beluga>

La compagnie peut mettre des mesures d'atténuation en place. Mais, qui fera le suivi de cette mise en place? Qui s'assurera que ces mesures ont l'effet désiré? Le gouvernement consentira-t-il à investir dans le contrôle pendant toute la durée d'exploitation de l'usine, 25 ans?

Je suis TANNÉE des belles paroles de nos gouvernements et des organisations économiques de toutes sortes qui nous disent que l'environnement est une priorité, que la protection de l'environnement est importante. Mais, qui continuent quand même d'encourager des investissements dans l'exploitation des énergies fossiles (activité des plus polluantes) et son exportation, pour une question de création d'emplois au lieu de chercher à créer des emplois répondant aux impératifs de la transition économique, sociale et environnementale.

La région profitera-t-elle vraiment des retombées économiques de ce projet. Selon les estimations mêmes de la compagnie, « la majorité des retombées de la construction et de l'exploitation iront à l'extérieur du Québec. ⁶. Combien d'emplois « bien payés » seront comblés par des gens de la région?

Je suis TANNÉE de payer ma juste part des impôts alors que des compagnies comme celles qui détiennent GNL Québec tentent de minimiser leurs impôts et sont installées dans des paradis fiscaux. Une étude de L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)⁷ fait ressortir que « La structure de financement de GNL Québec est construite de sorte à diminuer les retombées fiscales du projet au Québec.

Qui payera sa juste part d'impôts dans ce projet? Les travailleurs et travailleuses, les contribuables québécois. Les propriétaires américains ne contribueront aucunement aux services de santé, d'éducation et autres services auxquels les québécois, québécoises tiennent.

⁶ <https://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/ressources-naturelles/le-saguenay-lac-saint-jean-profitera-des-retombees-dit-gnl-quebec/620037>

⁷ https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/FicheCAQ-8-GNL_WEB.pdf

Je suis TANNÉE que l'on ne nous dise pas les vraies affaires. Hydro-Québec construit actuellement la ligne Micoua-Saguenay au coût estimé de 700 millions de dollars. À qui servira cette ligne électrique? L'usine de liquéfaction de GNL Québec sera un des plus grands utilisateurs sans en avoir payé un sou, sauf les coûts pour se relier au réseau (environ 40M\$). En plus, la compagnie profitera de tarifs réduits d'électricité. Qui payera pour l'installation de cette ligne? Encore une fois, les contribuables québécois, ceux qui payent plus que leur part d'impôts. C'est rire de nous. Cette énergie pourrait être plutôt utilisée à des projets durables, innovateurs et respectueux de l'environnement comme l'électrification de serres de culture afin d'assurer une certaine autonomie alimentaire au Québec.

Je suis TANNÉE de nos gouvernements qui nous disent qu'ils attendent les résultats des évaluations environnementales, dont celle du BAPE, pour se décharger de leurs responsabilités. Alors c'est à vous, messieurs, de dire que ce projet n'a pas l'acceptabilité sociale, que les impacts environnementaux et sociaux sont trop énormes pour qu'un tel projet aille de l'avant, qu'il existe un doute sur la nature et l'efficacité des mesures de mitigation prévues par GNL Québec et leur délai de mise en place.

Nous voyons déjà les effets des changements climatiques non seulement au niveau mondial mais également aux niveaux national et provincial: fréquence plus élevée et ampleur des phénomènes climatiques, inondations, qualité de l'air néfaste, incendies, perte de la biodiversité, pandémies etc. Nous sommes devant un mur. Et certains, malgré tous les avertissements scientifiques, ne comprennent toujours pas; ils veulent continuer à polluer au nom de l'économie, au nom de l'argent, jusqu'à entraîner la population à se cogner sur le mur.

On dit qu'il y aura un « avant » la pandémie et un « après ». Pourquoi ne pas commencer ce « après » dès maintenant et refuser d'investir dans les énergies fossiles. À nous de prendre nos responsabilités. À nous de faire les premiers pas ; à nous d'être des « leaders » dans cette transition plus que nécessaire.

« Vous avez détruit la beauté du monde » Ce sont les derniers mots d'une jeune poétesse de 27 ans qui s'est immolée sur la Place Jacques-Cartier à Montréal en 1972. La chanson, composée par Luc Plamondon et inspirée de cet événement, nous appelle, nous commande : « Ne tuons pas la beauté du monde »
Quelle beauté allons-nous laisser aux prochaines générations?

Au lieu de contribuer à détruire la beauté du monde en permettant de nouvelles émissions de GES venant de l'exploitation d'énergies fossiles, soyons plutôt « des artisans de la beauté du monde »⁸

Louise Grand'Maison

⁸ Inspiré du livre de Jean Proulx, Artisans de la beauté du monde.